

Renforcement de la ligne électrique très haute tension entre Lille et Arras

Ligne 400 000 Volts
entre les postes d'Avelin et Gavrelle

DÉBAT
public

CAHIER D'ACTEURS

7



WePCaM Europe Écologie Les Verts

Créé en octobre 2011, notre groupe "WePCaM" est le groupe local d'Europe Ecologie - Les Verts (EELV) dont l'action s'étend peu ou prou sur les territoires des Weppes, de la Pévèle, du Carembault et du Mélantois. C'est bien évidemment cet ancrage territorial, allié à un clin d'œil à la modernité, qui lui a valu ce nom.

Attentif aux atteintes écologiques, aux atteintes économiques et sociales qui pourraient menacer nos territoires, notre groupe ne pouvait pas rester absent du débat concernant le doublement de la ligne THT entre Avelin et Gavrelle.

Groupe "WePCaM"
31, rue de Carvin
59112 ANNŒULLIN
Tél : 03.20.86.76.87
Mail : maurice.uth@aliceadsl.fr

"WePCaM" et la gestion raisonnée des risques.

Nous avons participé à la réunion de proximité du 14 décembre 2011 à Phallempein et retrouverons la CPDP lors des réunions de Leforest et d'Oignies.

Nous avons étudié les verbatim des réunions précédentes, même si leurs lectures sont longues et fastidieuses (mais c'est le lot de tout verbatim, je crois).

Tout d'abord, après cette étude, il faut bien reconnaître que la qualité du débat s'améliore même si, encore le 14 décembre, nous avons eu un long monologue du représentant de RTE sur les dénominations plus ou moins poétiques, la qualité et l'esthétique des pylônes !

Mais nous pensons que la construction d'une telle ligne, qu'elle soit souterraine ou aérienne induit au moins des risques, au mieux des inconvénients qui concernent :

- la santé des riverains,
- l'agriculture dans la zone de passage de la ligne,
- la flore et dans une moindre mesure la faune,
- la qualité des paysages.

Ce sont ces risques ou ces inconvénients que nous allons analyser.

Mais il nous semble que leur prise en compte entre maintenant dans le champ des préoccupations de RTE. Sans douter, d'ailleurs, qu'elle en fut absente, au moins apparaît-elle plus clairement.

cndp
Commission particulière
du débat public
Lille-Arras THT

www.debatpublic-lillearrastht.org

“WePCaM” et la santé des riverains : prévoir - veiller - informer.

Certes RTE s’engage à appliquer les normes européennes recon- nues et transposées par la France en ce qui concerne la pro- tection de la population vis-à-vis des rayonnements électriques et des champs électromagnétiques. C’est bien. Mais c’est la moindre des choses que l’on est en droit d’exiger de la part d’une telle entreprise !

Pourtant on le voit bien en lisant le texte de la très belle inter- vention de madame Annie Sasco, directrice de recherche à l’IN- SERM, les normes ne sont pas l’alpha et l’oméga du savoir et de la prévention.

Il faut que dès les études préliminaires - en fait dès le travail sur l’avant projet sommaire - le tracé choisi pour la ligne THT 2X400 ne passe **au dessus d’aucune habitation**.

Nous avons cru comprendre que, dans deux réunions successives au moins, monsieur Gaëtan Desquilbet le directeur de ce projet de RTE s’engageait dans ce sens. Nous serons très vigilants, le moment venu, pour vérifier cet engagement.

Pour ce faire, **nous demandons à RTE la possibilité** d’être au moins informés, au mieux **représentés** lors des négociations “de terrain” durant la phase de concertation. Car c’est là et seule- ment là qu’il sera possible de bien voir le tracé de cette ligne.

Mais nous avons bien vu que la présence d’une ligne THT n’em- pêche pas certaines personnes de décider de construire sous la ligne...



Nous souhaiterions que RTE réalise une documentation pré- cise quand aux effets des rayonnements électromagnétiques et électriques et que cette documentation soit à la disposition des maires qui sont en charge d’accorder ou de refuser les permis de construire afin qu’ils la communiquent aux éventuels “construc- teurs de dessous les lignes”.

Bien évidemment nous avons noté que la liaison souterraine ne règle en aucune façon le problème des champs électromagné- tiques puisqu’ils ne sont pas absorbés par le sol.

“WePCaM” et l’agriculture : préserver - prévoir - réparer.

Sans paraphraser le cahier d’acteurs numéro 3, rédigé par la Chambre d’agriculture de la région Nord - Pas de Calais, on peut affirmer que le tracé choisi aura un impact sur nos territoires agricoles.

Le passage d’une ligne électrique THT, mais en fait de quasiment n’importe quelle ligne électrique pose des problèmes certains aux agriculteurs :

- emprise des pylônes sur le sol qui diminue d’autant la sur- face cultivable, même si cette emprise est par ailleurs exploitée pour la faune (la chaussette verte),
- pylônes qui imposent des manœuvres de contournement lors des travaux agricoles,
- emprise “sous la ligne” qui d’une part crée des tranchées dans les zones boisées et d’autre part peut gêner certaines machines agricoles dans les zones de grandes cultures.

Il nous semble **nécessaire de préserver les terres agricoles**. Cet aspect vaut bien évidemment aussi pour la phase des travaux qui implique le passage d’engins de type TP. Il sera important de minimiser les désordres en la matière et d’en prévoir les réparations.



Paysage de la Pévèle

Il faudra aussi veiller à prévoir en amont de la construction et à maîtriser après la construction, l’impact de cette ligne sur les exploitations (animaux, circuits électriques, matériels, etc.). Et nous **appuyons la demande de la chambre d’agriculture** afin qu’un programme d’accompagnement soit proposé pour “éclaircir” le paysage et qu’une convention locale soit signée avec les représentants du monde agricole.

Bien évidemment nous avons là aussi noté que la liaison souterraine ne règle pas du tout le problème de la préservation de ces terres, et même l'aggrave par :

- la présence d'une large bande au sol difficilement utilisable, qui finalement induit plus de surface perdue pour

- l'agriculture qu'une ligne aérienne
- l'importance des passages d'engins lors des travaux et des réparations éventuelles.

“WePCaM” et la flore et la faune : éviter - réduire - compenser.

Les travaux concernant l'implantation ou la reconstruction d'une ligne électrique ne sont pas sans impact sur la biodiversité. Bien évidemment, la plupart du temps c'est la flore qui est la plus touchée car elle est endommagée par :

- les travaux de terrassement pour la construction ou la reconstruction de la ligne,
- l'implantation des pylônes avec leurs protections anticorrosion, leurs peintures, etc.,
- les travaux d'entretien des câbles et de pylônes,
- les coupes forestières et les élagages sous la ligne (même si quelquefois ils peuvent s'avérer bénéfiques).

les ZNIEFF de la forêt de Phalempin, du bois de l'Offlarde ou de bois de l'Epinoy.

Le passage près du Parc des Cinq Tailles devra se faire en liaison avec les services et associations idoines afin de bien traiter le problème des migrateurs.

Il faut noter que le tracé emprunte, au sud du canal de la Deule



Vue de la ligne THT région Évin-Malmaison et de la coupe forestière sous les fils

Mais il arrive aussi que la faune ait à souffrir de cette implantation, par le piétinement de petites espèces, par la transformation de l'environnement habituel déstabilisante pour certains gibiers, par la présence des fils gênant les oiseaux, etc.

Même si RTE prend des précautions certaines pour aménager les pistes de passage pour les engins, il sera important de **veiller à la préservation** de la flore et de la faune aux passages longeant

“WePCaM” et les paysages : regarder - imaginer - préserver.

Ah..., les paysages... !

Quelle que soit la ligne électrique que l'on construise, elle affaiblit, elle banalise le paysage qui la supporte.

Nous ne négligeons pas le passage près de la forêt de Phalempin ou du bois d'Epinoy suivant le tracé choisi. Mais la forêt se vit surtout de l'intérieur, et de l'intérieur une ligne électrique n'est



le couloir d'une zone dite à “renaturer”, mais qui n'est pas dans les territoires de “WePCaM”.

Certes, la devise “éviter - réduire - compenser” semble une bonne devise. Et si l'on a su “éviter et réduire” de bonne façon, il ne devrait pas y avoir à “compenser”. **Nous demandons donc à RTE de faire le maximum**, en liaison avec les associations locales qui s'intéressent à la préservation des sites spécifiques que sont les ZNIEFF, les espaces naturels sensibles et les zones relais pour réduire les dommages floristiques et faunistiques. Nous pourrions, le cas échéant apporter des conseils à des associations qui le souhaiteraient.

guère visible. D'autant que sur le tracé ouest, elle sera près de la tranchée de l'A1.

Mis à part ces deux points, il nous semble que les problèmes majeurs en ce qui concernent les paysages sont situés sur le tracé est, à proximité du site classé de Tourmignies et des paysages de la Pèvèle.

ACTEURS 7

Les sites classés bénéficient de périmètres de protection édictés par les monuments historiques. Nous demandons que les mesures afférentes à ces périmètres soient prises en compte (ce dont nous ne doutons pas) mais qu'en plus une **analyse de l'impact visuel autour de Tourmignies** soit effectuée avec un double aspect :



Vue depuis le porche de l'église de Tourmignies, site classé

- que verra-t-on depuis le voisinage de l'église ?
- que verra-t-on quand on regardera l'église depuis l'extérieur du village ?

Dans les champs vallonnés de Pévèle, mais pas assez vallonnés pour cacher des pylônes de 50 mètres, se pose nettement le problème de la préservation du paysage.

Là aussi il faudra effectuer une analyse visuelle du même type que précédemment. Cette analyse peut conduire à préconiser l'utilisation de pylônes différents (moins hauts avec une nappe de fils sur un seul plan, ou plus esthétiques). Il ne faudra pas oublier de prendre en compte, dans ce cas, l'avis des agriculteurs, car les fils pourraient être plus proches du sol.

Le passage en souterrain d'une partie de cette ligne n'est pas à exclure. Mais compte tenu de la superficie des postes aéro-souterrains, il faudra bien en étudier les avantages et les inconvénients.

Donc, nous notons qu'il y a **nécessité d'établir un dialogue constant** entre tous les partenaires (communes, agriculteurs, associations de "bien vivre", "WePCaM", etc.) et nous **demandons à RTE d'être le pivot de l'organisation de ce dialogue.**



Ligne THT actuelle à la sortie de Mons en Pévèle

La conclusion de "WePCaM" : santé - agriculture - paysages.

La conclusion de "WePCaM" : santé - agriculture - paysages
Nous suivrons la suite des débats.

Nous espérons que RTE continuera à bien prendre en compte toutes les remarques fortes issues des réunions.

Pour WePCaM, la priorité intangible est bien évidemment la garantie que la nouvelle ligne - quel que soit le tracé choisi - **ne passera jamais au-dessus** d'une habitation au moment de sa construction.

De plus il est demandé que les fils soient très largement au dessus des 5 mètres réglementaires par rapport au niveau des toits les plus proches (élargir si nécessaire le cône en-dessous de ligne).

Pour le reste, **dans une démarche constructive**, nous demandons à participer aux différentes et indispensables négociations qui conduiront à des compromis entre la préservation des terres et des sites agricoles, la conservation de la biodiversité et la garantie de la qualité des paysages du Méantois et surtout de la Pévèle.

cndp

Commission particulière

du débat public
Lille-Arras THT

2400 Tour Lille europe
11, Parvis de Rotterdam
59777 Euralille - Tél 03 59 09 68 59
contact@debatpublic-lillearrastht.org

www.debatpublic-lillearrastht.org